

Charte sur la formation  
des organisations non gouvernementales

---

Une formation  
pour le développement  
durable

Charte concernant la formation adoptée par des organisations  
non gouvernementales suisses des domaines de  
l'environnement, de la jeunesse et du développement

Charte sur la formation  
des organisations non gouvernementales

---

Une formation pour  
le développement durable



GREENPEACE

SWISSAID



• • • equiterre  
Partenaire pour le développement durable

Association Transports  
et Environnement ATE

HELVETIA



FINN  
DOUELLE  
PROCHAN

(SAJV)  
(CSA) Confédération suisse  
Confédération suisse  
Confédération suisse

## Une formation pour le développement durable

Charte concernant la formation adoptée par des organisations non gouvernementales suisses des domaines de l'environnement, de la jeunesse et du développement:

**Organisations de protection de l'environnement:**

Pro Natura, equiterre, WWF, Greenpeace, Association Transports et Environnement ATE

**Organisations de jeunesse:**

CSAJ Conseil Suisse des Activités de Jeunesse

**Œuvres de bienfaisance:**

Swissaid, Helvetas, Pain pour le Prochain, Terre des hommes, Déclaration de Berne/Section Suisse allemande

Impressum:

**Auteur:** groupe de travail «politique de formation» des organisations non gouvernementales **Rédaction:** Ueli Bernhard, Kuno Roth **Commande:** Pro Natura, Case postale, 4020 Bâle, mailbox@pronatura.ch **Adresse de contact:** Centre de formation WWF, Ueli Bernhard, Bollwerk 35, 3011 Berne, wwfbildung@bluewin.ch

*Pas de progrès sans  
développement durable*

*Pas de progrès sans  
développement durable*

### **Préambule**

La formation joue un rôle déterminant dans **l'évolution de la société**, tant pour les individus et les organisations que pour l'ensemble de la société. Principale condition pour que cette évolution soit supportable du point de vue social, environnemental et sanitaire: adapter le savoir, la formation, la recherche et la technologie aux exigences du développement durable, en les focalisant sur ce thème. Il s'agit là d'une **exigence fondamentale de l'Agenda 21**, adopté par 181 États signataires dans le cadre de la «Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement».

Sur cette base, les organisations non gouvernementales sous-signées (des domaines de l'environnement et du développement et de la jeunesse) s'engagent à considérer la politique de formation comme un moyen déterminant de promouvoir le développement durable.

*Un programme  
de formation pour  
un développement  
harmonieux*

*Un programme  
de formation pour  
un développement  
harmonieux*

## 1. Objectifs

Au moyen de cette charte sur la formation,

### **nous voulons**

- exprimer la **volonté commune** des organisations signataires dans le domaine de la **politique de formation**, et
- inciter les acteurs de la formation à s'engager **activement et durablement** pour la promotion du développement durable,

### **nous demandons**

- aux décideurs des milieux politiques, économiques et administratifs de contribuer à la promotion commune du développement durable par **un programme de formation** et par la mise à disposition des moyens financiers nécessaires,

### **nous soutenons**

- le travail des pédagogues **par des conseils et en proposant des formations et des coopérations**

*La formation,  
un processus créatif qui  
nous concerne tous*

*La formation,  
un processus créatif qui  
nous concerne tous*

## 2. Principes

La Suisse est connue pour ses pédagogues renommés et ses acquis modernes en matière de formation. Cette tradition se perpétuera avec une politique de formation consacrée au développement durable. La Suisse, qui compte parmi les plus riches des nations industrielles, dispose des ressources (financières) nécessaires pour assumer ses responsabilités en poursuivant cette tradition.

Tous les acteurs (et décideurs) de la politique, de l'économie et des sciences doivent prendre part à ce **processus de recherche, d'apprentissage et de mise au point** de modes de vie appropriés pour le futur.

A tous les échelons, l'accès à la formation et à la formation continue de toutes les couches de la population - indépendamment de l'appartenance ethnique et religieuse, du sexe, de l'âge et des capacités financières - est la base du développe-

ment durable, de l'intégration sociale, de l'égalité des chances, de l'adaptation au marché du travail et d'une participation active aux processus démocratiques.

*La Suisse sur  
la bonne voie:*

*le développement durable  
est un mandat de droit  
constitutionnel*

*La Suisse sur  
la bonne voie:*

*le développement durable  
est un mandat de droit  
constitutionnel*

### 3. Le développement durable

En 1987, la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (dite Commission Brundtland) a défini le développement durable comme étant une manière de permettre à tous les hommes vivant actuellement sur Terre de satisfaire leurs besoins sans compromettre les possibilités des générations futures. Depuis le Sommet de la Terre à Rio (organisé par l'ONU en 1992), le «développement durable» («sustainable development», «nachhaltige Entwicklung») est devenu un modèle international. Il a trois dimensions: la responsabilité écologique, l'équité sociale et la productivité économique. Le concept du développement durable vise à accorder la même importance à ces trois dimensions.

Le **développement durable** est expressément mentionné dans l'art. 2 (But) et l'art. 73 (Développement durable) **de la Constitution fédérale**. Ce mandat constitutionnel doit être mis en œuvre par une politique de formation au développement durable.

*La formation  
au développement durable  
est une des tâches  
essentielles de l'école*

*La formation  
au développement durable  
est une des tâches  
essentielles de l'école*

#### 4. Conditions de formation

L'étude de problèmes existentiels (santé, développement, environnement, etc.) fait partie des tâches essentielles de l'école, au même titre que l'apprentissage des techniques culturelles (lecture, écriture, calcul, langues)<sup>2</sup>. Elle permet à chacun d'apporter sa contribution personnelle à une action respectueuse de principes environnementaux et sociaux appropriés pour le futur.

Les organisations non gouvernementales soussignées misent sur une formation **qui renforce l'identité, tout en prévenant l'exclusion et l'aliénation**. La conscience identitaire est nécessaire à une coexistence entre individus et groupes basée sur l'équité sociale, et pour la mise en œuvre d'un avenir commun. Une forte identité revêt encore davantage d'importance dans un environnement menacé.

Cette formation exige un apprentissage participatif, une manière large de penser, de la créativité, des sens en éveil, des com-

pétences sociales, la capacité de porter des jugements éthiques et l'aptitude au **travail interdisciplinaire** pour la résolution des problèmes. C'est ainsi que la formation pour affronter le futur se distingue d'une pensée purement utilitaire, qui veut réduire l'enseignement à l'économiquement utile.

Les écoles doivent être des lieux de vie offrant un espace pour des expériences sociales et pratiques, et non des salles de cours rythmées par les périodes de 45 minutes. La formation contribue au développement de la personnalité, et elle doit pour cela disposer du temps nécessaire.

Que ce soit dans le cadre professionnel ou familial, ou dans la société en général, ceux qui ont un libre accès à la formation sont plus volontiers disposés (et aptes) à contribuer au développement durable, et à s'engager personnellement en sa faveur. Leur attitude consumériste et culturelle est aussi souvent plus sélective.

*Une authentique formation  
n'est pas une marchandise*

*Une authentique formation  
n'est pas une marchandise*

## 5. Système de formation

Les organisations non gouvernementales demandent que les programmes de formation publics soient considérés comme des **prestations de base des services publics** et non comme des marchandises au sens de la convention sur les services de l'OMC (General Agreement on Trade in Services, GATS).

Le système suisse de formation doit relever de manière active et innovatrice les défis écologiques, sociaux, économiques et interculturels de notre temps. Un système de formation **incluant les thèmes de l'environnement, de la santé, de la paix et des droits de l'homme** permet d'anticiper dans la manière de penser et d'agir.

Dans ce processus, toutes les formations proposées – du **jardin d'enfants à l'université et à la formation pour adultes** – constituent des partenaires d'égale importance.

Dans le cadre de réformes de la politique de formation, les organisations non gouvernementales reçoivent un **droit institutionnel de participation à la conception et à la mise en œuvre des programmes de formation.**

*Les universités  
doivent devenir les ateliers  
du développement durable  
de demain*

*Les universités  
doivent devenir les ateliers  
du développement durable  
de demain*

## 6. Recherche

Le développement durable doit être déclaré **leitmotiv de la recherche**. Les chercheurs et les scientifiques doivent coordonner et diffuser toutes les connaissances qui permettent de garantir la pérennité des bases vitales naturelles et une vie humaine digne d'être vécue.

Les hautes-écoles et les HES doivent devenir les **ateliers de l'avenir**. Il importe qu'elles entretiennent une culture de la recherche non seulement interdisciplinaire, mais aussi participative. La notion de développement durable doit jouer un rôle fondamental dans tous les domaines de la technologie et focaliser la recherche sur elle. Il est en outre indispensable que les innovations dans le domaine de la technologie environnementale utilisent les potentiels d'une économie plus écologique.

La recherche sur les aspects spirituels et sociaux liés au développement durable constitue une contribution importante; à

ce titre, elle doit être davantage encouragée. La recherche doit se pencher davantage aussi sur la prévention des risques environnementaux et sociaux, la manière de les gérer, l'évaluation des risques technologiques, la prévention en matière de santé et les efforts en faveur de la paix. Les questions sociales correspondantes et les connaissances acquises doivent faire l'objet d'un **dialogue avec le public**. Elles doivent être présentées de manière claire et compréhensible aux décideurs du monde politique et économique.

*La participation,  
c'est la clé du futur*

*La participation,  
c'est la clé du futur*

### **7. Participation à l'innovation**

Les initiatives et institutions appelant à une participation (par ex. parlements de jeunes, groupements féminins, activités communales pour l'Agenda 21 local et autres formes de participation démocratique) encouragent l'engagement et la participation de grands groupes et constituent une importante condition pour la mise en œuvre d'un développement durable innovateur.

La création d'espaces de vie diversifiés (lieux de rencontre culturelle ouverts, espaces de découverte proches de l'aspect naturel, ateliers de travail expérimentaux) favorise la participation du public à la mise en œuvre du développement durable.

**La formation et l'animation extrascolaires et bénévoles** revêtent une importance particulière, de même que la création et la gestion des places de stage et la reconnaissance du travail bénévole.

*Le développement durable  
est le label de qualité  
d'une formation orientée  
vers l'avenir*

*Le développement durable  
est le label de qualité  
d'une formation orientée  
vers l'avenir*

## 8. Qualité de la formation

A tous les niveaux du processus d'apprentissage et de formation, les objectifs doivent être orientés vers les **critères écologiques, sociaux et économiques** du développement durable.

A l'école, la qualité se mesure à l'ensemble de l'institution, notamment à la vie communautaire instaurée à l'intérieur de l'école. En outre, les écoles doivent prendre exemple sur d'autres écoles, les enseignants sur d'autres enseignants. Les réseaux favorisent le développement des écoles en améliorant leur qualité.

*Sur le chantier de l'avenir,  
le rôle des enseignants  
est fondamental:*

*ils doivent être soutenus  
pour pouvoir soutenir*

*Sur le chantier de l'avenir,  
le rôle des enseignants  
est fondamental:*

*ils doivent être soutenus  
pour pouvoir soutenir*

## 9. Enseignants

A tous les échelons, les enseignants jouent un rôle déterminant dans la structuration des acquis. Leur engagement en faveur du développement durable doit être reconnu. La mise en œuvre du développement durable dans un environnement scolaire transformé exige que les enseignants soient **encouragés et soutenus** par les autorités politiques et administratives. Pour les projets de formation au développement durable, des enseignants doivent être partiellement déchargés et libérés, afin de pouvoir réaliser des projets dans le cadre de leur emploi et jouer leur rôle de multiplicateurs auprès des autres enseignants.

*Une bonne formation  
est précieuse*

*Une bonne formation  
est précieuse*

## 10. Financement de la formation

Les organisations non gouvernementales demandent que la Confédération et les cantons renforcent leur engagement à tous les niveaux de la formation. Le coût de celle-ci est à considérer comme un investissement destiné à **préparer la société et les citoyens à leur avenir**. Dans ce domaine, les initiatives privées ne dispensent pas l'État d'assumer ses tâches.

Les moyens investis par l'État pour la formation doivent être liés à des prestations dans le domaine du développement durable. Cette formation doit être encouragée par des **programmes d'action** spéciaux.

La sponsorisation de la formation par des entreprises doit respecter **son indépendance et son autonomie**, ainsi que les critères éthiques du développement durable. Les espaces scolaires ouverts ne doivent pas être utilisés à des fins publicitaires.

*Pauvreté signifie  
aussi pauvreté au plan  
de la formation*

*Pauvreté signifie  
aussi pauvreté au plan  
de la formation*

### **11. Contribution internationale**

125 millions d'enfants dans le monde (dont deux tiers de filles) n'ont pas la possibilité d'aller à l'école. Près d'un milliard de personnes (dont 70% de femmes) ne savent ni lire ni écrire. La formation est pourtant la mesure la plus importante de **lutte contre la pauvreté** au plan mondial et contre une répartition inégale des ressources. La Suisse est l'un des pays les plus riches du monde. A ce titre, elle se doit de contribuer à un programme mondial de formation sous forme d'aide financière et de coopération au développement, mais aussi par la promotion du commerce équitable et le soutien sur place des ONG s'occupant de formation.

## **Annexe**

### **1**

#### **Art. 2 de la Constitution fédérale: But**

Al. 2 Elle favorise la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays.

Al. 4 Elle s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique.

#### **Art. 73 Développement durable**

La Confédération et les cantons œuvrent à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain.

### **2**

On lit entre autres dans le programme d'activité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) que traiter à l'école de **questions existentielles** (notamment santé, développement, environnement) et de questions sociales importantes (notamment éthique, migration/interculturalité, aptitudes démocratiques) facilite l'enseignement (point 19).

